



ECONOMIE

COVID-19 : Marché de Guérande étendu

Le Gouvernement a autorisé que les marchés de plein air soient rouverts, à partir du 11 mai 2020, dans une configuration plus élargie que celle autorisée depuis le 27 mars dernier sous réserve que les mesures d'hygiène et les distances entre les consommateurs soient respectées.

Publié le 13 mai 2020

Aussi, afin de faire appliquer les consignes fixées par l'État, la Ville est contrainte de prolonger le dispositif de filtrage mis en place sur le marché de Guérande depuis le 1er avril dernier.

Toutefois, dans la mesure où le périmètre du marché est étendu à compter **du samedi 16 mai prochain** pour permettre à un plus grand nombre de commerçants de reprendre leur activité, deux entrées (l'une en haut de la rue Saint-Michel et l'autre rue de Saillé au niveau de la place St Aubin) et deux sorties (au niveau de la place du Vieux Marché et à l'intersection de la rue des Lauriers et de la rue Honoré de Balzac) ont été prévues. Le marché sera ouvert de 8h à 12h30.

Ainsi, des consignes à respecter et un dispositif pour assurer le bon déroulement sont mis en place sur le marché :

- › **1 seul membre par foyer peut se rendre sur le marché**
- › **Filtrage aux entrées et sorties du marché pour réguler le flux de personnes**
- › **Friction hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie du marché**
- › **Sens de circulation à respecter sur le marché**
- › **Signalétique mise en place pour matérialiser les cheminements d'accès**
- › **Applications des gestes barrière (dont 1m de distance entre chaque personne)**
- › **Respect des distances de sécurité marquées au sol et le positionnement des barrières**
- › **Paiements sans contact privilégiés**
- › **Distance de 5 mètres entre chaque étal mise en place**
- › **Des contrôles effectués par les forces de l'ordre et des amendes pourront être appliquées en cas de non-respect des consignes.**



Ville de

Guérande

HOTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h